

VOTRE ENFANT ENTRE EN 6^{ème} !

Un cap à franchir ? Nous sommes là pour vous rassurer.

Tout n'est pas nouveau pour votre enfant. Il y a des points communs avec le CM2 :

- Il retrouvera certaines matières,
- Il sera suivi par ses professeurs et par son professeur principal,
- Il sera aidé en cas de difficultés,
- L'équipe enseignante est à l'écoute et disponible,
- Les élèves scolarisés à Ste Ursule connaissent déjà les lieux.

APPREHENDER LES NOUVEAUTES

L'organisation par niveau (spécificité de Mont Roland)

Chaque niveau comprend :

- Un responsable de niveau,
- Une équipe d'enseignants rattachée (12)
- 6 à 9 classes,
- Ses propres salles de classe,
- Un bureau de réunion,
- Un lieu de rangement spécifique pour ses élèves.

Réunion le vendredi soir tous les 15 jours de l'équipe pour travailler sur :

les difficultés de la semaine écoulée,

l'organisation de la semaine à venir,

le suivi et l'accompagnement des élèves.

la mise en place des projets et des actions à mener avec leurs classes

Le nombre d'enseignants

La première nouveauté pour un élève qui entre en 6^e est le passage d'un à plusieurs enseignants ..., un enseignant par discipline enseignée.

Plusieurs enseignants mais un seul enseignant référent qui est le professeur principal qui assurera tout au long de l'année le suivi de la classe, le suivi de chaque élève en lien avec le reste de l'équipe.

De multiples salles de classes

En dehors des cours d'enseignement général qui ont globalement lieu dans les locaux attribués au niveau, il découvrira les salles d'enseignements spécifiques telles que :

- La salle de techno
- La salle de musique
- Le gymnase
- Le labo de SVT
- Le labo de sciences physiques
- La salle d'arts plastiques



Un EDT annuel

Le jour de la rentrée, le professeur principal donne à la classe son EDT.

Cet EDT est hebdomadaire et fixé pour l'année ; l'élève doit apprendre à le gérer.

Cet EDT va lui permettre :

- de faire son cartable quotidiennement,
- de savoir où il a cours.

Il le mémoriserà très vite et sans beaucoup d'efforts.

L'heure de vie de classe

Dans cet EDT apparaît la séance de vie de classe, le vendredi en S3 (dernière heure de l'après-midi)

Sur cette séance, le professeur principal rencontre sa classe pour faire le point sur :
la semaine écoulée

le travail à faire pour la semaine suivante

les problématiques rencontrées (individuelles ou de classe)

C'est aussi l'occasion de transmettre à ses élèves des informations à communiquer aux familles.

Conseils de classe

Lors de la séance de vie de classe, les élèves pourront notamment préparer avec leur professeur principal et les délégués le conseil de classe.

- Les délégués sont élus en octobre et bénéficient d'une formation des délégués avec Mme GOMMERET, responsable de vie scolaire.
- Ils assistent ensuite aux conseils de classe et doivent rendre compte à leurs pairs du bilan effectué par les enseignants de manière globale puis de manière individuelle.
- Il y a 3 conseils de classe dans l'année scolaire :
- Il y a un conseil de demi-période en octobre ciblant les premières difficultés repérées.

Bulletins trimestriels

Ils sont transmis aux familles via ECOLE DIRECTE. 1 exemplaire papier est donné à l'élève en mains propres.

Codes ECOLE DIRECTE

Ils sont transmis aux familles en débute d'année scolaire.

Ils donnent notamment accès à :

- une boîte mail permettant de contacter et communiquer avec les enseignants,
- un cahier de textes numériques où ils peuvent consulter les devoirs et leçons donnés par les enseignants,
- aux résultats scolaire de leur enfant,
- aux réunions parents enseignants,
- notifications de vie scolaire : absences, retards, remarques ...

Rencontre parents-enseignants

Cette rencontre est organisée en novembre sur 2 vendredis après-midi consécutif.